

Révision de la loi sur les communes (LC)

**Assemblée générale de l'AdCV
du 23 juin 2022
Rougemont**

Sommaire

- **Principales thématiques de la révision**

- **Organisation des travaux**

Etape 1 : Pré-consultation auprès des communes et des faîtières

Etape 2 : Groupes de travail (composition / méthodologie)

Etape 3: Comité de pilotage (COPIL)

- **Calendrier prévisionnel**

Principales thématiques de la révision

- La **surveillance sur les communes exercée par le canton**, à travers ses différentes autorités (Conseil d'Etat, Préfets, Département et services en charge des relations avec les communes).
- Les **relations entre les autorités communales** (municipalité et conseil) et le partage de leurs compétences respectives ;
- Les différentes formes de **collaborations intercommunales** (associations de communes, ententes intercommunales, fusions de communes, etc.), leur mode de fonctionnement, leurs relations avec les communes-membres ;
- Le cadre légal régissant la **gestion des finances communales** (principes de gestion, mécanismes de maîtrise de l'endettement, procédure à appliquer en cas de dépassement de crédit) ;

Organisation des travaux

Comité de pilotage (COPIL)

Christelle Luisier Brodard (CDIT)
Jean-Luc Schwaar (DG-DGAIC)
Serge Terribilini (Préfet)
C. Weidmann Yenny, P. Jobin, G.
Junod (UCV)
Michel Buttin , A. Jaccard (AdCV)

Support projet

Collaborateur DGAIC

Groupe de travail 1

Rôle de l'Etat surveillance

représentants-es DGAIC
1 préfet-e
1 représentant-e UCV
1 représentant-e AdCV
1 représentant-e AVSM
Représentant Lausanne

Groupe de travail 2

Organisation communale, municipalité/conseil

représentants-es DGAIC
1 préfet-e
1 représentant-e UCV
1 représentant-e AdCV
1 représentant-e AVSM
Représentant Lausanne

Groupe de travail 3

Intercommunalité

représentants-es DGAIC
1 préfet-e
1 représentant-e UCV
1 représentant-e AdCV
1 représentant-e AVSM
Représentant Lausanne

Groupe de travail 4

Finances

représentants-es DGAIC
1 préfet-e
1 représentant-e SAGEFI
1 représentant-e UCV
1 représentant-e AdCV
1 représentant-e ACVBC
Représentant Lausanne

Organisation des travaux

Etape 1 : pré-consultation auprès des communes et des faïtières (UCV, AdCV, AVSM, ACVBC, AVDCH, ASCCGV)

- **But** : connaître les problèmes rencontrés par les communes à cause du cadre légal en vigueur ; identifier de nouvelles thématiques à étudier au sein des groupes de travail.
- 18 janvier au **30 avril 2022**.
- 40 réponses reçues de communes (de toutes tailles), d'associations faïtières (AVSM, AVCBC, AVDCH).
- Les problèmes soulevés par les communes sont traités au sein des quatre groupes de travail en fonction de la thématique concernée.
- L'AVSM a constitué un groupe de travail spécifique

Organisation des travaux

Etape 2 : Groupes de travail

- **But** : étudier les problèmes rencontrés ; déterminer les orientations possibles de la future loi afin que le COPIL puisse se positionner.
- Composition des groupes de travail : représentants de l'administration cantonale et des communes (via leurs faîtières); les participants présentent un profil technique ou politique.
- Premiers travaux des GT entre avril et juin 2022; en principe : trois ou quatre séances.
- Support assuré par la DGAIC
- Un premier rapport de synthèse des travaux sera remis au COPIL en septembre 2022.

Organisation des travaux

Thématiques étudiées par les groupes de travail (liste non exhaustive)

GT 1 (surveillance de l'Etat)

Rôle du Conseil d'Etat

Rôle du Préfet

Sources d'information des autorités de surveillance

Coordination entre les autorités de surveillance

Voies de droit contre les décisions du conseil / de la municipalité

Procédure de suspension et de révocation des élus

Procédure d'approbation des actes communaux

Formation / Accompagnement des élus en cours de mandat

GT 2 (Autorités communales)

Compétences respectives du conseil et de la municipalité

Surveillance et cogestion

Droit à l'information et secret de fonction

Droit d'initiative des membres du Conseil

Règles de fonctionnement du conseil (p. ex :
récusation, rôle du bureau, fonctionnement des commissions, renvoi en commission)

Statuts des municipaux-ales et rôle du Syndic

Organisation des travaux

Thématiques étudiées par les groupes de travail (liste non exhaustive)

GT 3 (collaborations intercommunales)

Les formes des collaborations intercommunales

Lien/contrôle des autorités communales sur leurs délégués au sein des associations

Mode de financement des collaborations intercommunales

Impact sur les finances communales

Collaborations intercommunales de niveau stratégiques (fédérations, agglomérations, etc)

Fusions de communes

GT 4 (Finances communales)

Maîtrise de l'endettement

Liens avec MCH2

Crédits budgétaires et d'investissements

Principes de gestion

Surveillance des finances communales

Rôle de l'organe de révision

Rôle du boursier

Rôle des commissions de surveillance

Associations de communes

Organisation des travaux

Etape 3 : Comité de pilotage (COPIL)

- **But** : donner les principales orientations à la future loi; trancher entre les différentes variantes établies par les groupes de travail.
- Les groupes de travail pourront demander au COPIL de trancher entre différentes variantes afin d'orienter leurs travaux dans une direction déterminée.
- Le COPIL pourra demander aux groupes de travail d'approfondir une question ou une thématique et de proposer d'autres solutions.
- L'objectif est d'instaurer un dialogue entre le COPIL et les groupes de travail → cf. calendrier prévisionnel.

Calendrier prévisionnel

COFIL	Séance de lancement	8 avril 2022
DGAIC	Fin de la procédure de pré-consultation auprès des communes. Un rapport sera remis aux groupes de travail et au COFIL.	30 avril 2022
GTs	1 ^{ère} série de réunions des groupes de travail.	Avril - juin 2022
COFIL	Prise de position sur le 1 ^{ère} Rapport de synthèse des travaux des GT	Septembre 2022
GTs	2 ^{ème} série de réunions des groupes de travail.	Oct.-novembre 2022
COFIL	Prise de position sur 2 ^{ème} rapport de synthèse des travaux des GT	Décembre 2022
DGAIC	Rédaction de l'avant-projet de loi	1 ^{er} semestre 2023
COFIL	Validation de l'avant-projet de loi	Juin 2023

Merci pour votre attention !

